



Assemblée générale

Distr. générale
15 septembre 2020
Français
Original : espagnol

Soixante-quatorzième session

Point 83 de l'ordre du jour

L'état de droit aux niveaux national et international

Lettre datée du 2 septembre 2020, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'État plurinational de Bolivie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre signée par la Ministre bolivienne des relations extérieures, Karen Longaric Rodríguez (voir annexe).

Dans cette lettre, qui vous est adressée, la Ministre des relations extérieures de mon pays formule une plainte officielle et manifeste son opposition face aux déclarations faites et aux actes inacceptables accomplis par des membres du Gouvernement argentin, qui constituent une ingérence manifeste dans les affaires intérieures de l'État plurinational de Bolivie et, partant, une violation flagrante des principes de non-intervention et de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États.

À cet égard, et compte tenu de la gravité des plaintes formulées, je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 83 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Rubén Darío **Cuéllar Suárez**



**Annexe à la lettre datée du 2 septembre 2020 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'État
plurinational de Bolivie auprès de l'Organisation des Nations
Unies**

La Paz, le 1^{er} septembre 2020

Je vous écris au sujet des élections générales qui se tiendront en Bolivie le 18 octobre 2020, ainsi que des déclarations faites et des actes accomplis par des membres du Gouvernement de la République argentine à l'égard des opérations électorales boliviennes.

Comme vous le savez, l'Argentine a donné refuge à l'ancien Président, Evo Morales, qui a fui la Bolivie à la suite des fraudes électorales qui se sont produites lors des élections générales du 20 octobre 2019. L'Argentine abrite la plus grande communauté bolivienne hors de Bolivie, avec environ 170 000 électeurs boliviens inscrits sur les listes électorales.

Dans un premier temps, comme vous le savez, l'Internationale progressiste a adressé une lettre à l'ONU intitulée « Pour la démocratie et la transparence dans l'État plurinational de Bolivie ». Dès le 16 août, je vous ai informé, par une note diplomatique, de la position officielle du Gouvernement bolivien concernant cette campagne de désinformation. Toutefois, je n'avais pas indiqué dans ma note qu'Elizabeth Gómez Alcorta, l'actuelle Ministre argentine de la femme, du genre et de la diversité, avait signé la lettre de l'Internationale progressiste en sa qualité officielle de Ministre.

Plus tard, le 22 août, Edgardo Depetri, l'actuel Sous-Secrétaire d'État argentin aux travaux publics, a déclaré ce qui suit sur les réseaux sociaux : « Avec nos collègues de @EsTiempoDelgual, nous avons rencontré @evoespueblo. Nous nous sommes engagés à renforcer la participation des migrants boliviens à l'élection présidentielle pour que la Bolivie redevienne un pays libre et démocratique. »

Le Gouvernement bolivien souhaite adresser une plainte officielle à l'ONU concernant les déclarations faites et les actes accomplis par ces membres du Gouvernement argentin qui, en leur qualité officielle, ont exprimé le parti pris de leur Gouvernement et une détermination à influencer le résultat des élections en Bolivie.

Le Gouvernement bolivien considère que les déclarations faites par ces membres du Gouvernement argentin traduisent clairement une intention de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'État plurinational de Bolivie, en violation flagrante du droit international et des principes de non-intervention et de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États. Ces actes du Gouvernement argentin sont si ostensibles qu'ils ont provoqué des réactions en Argentine même, où un groupe de parlementaires argentins se mobilise en faveur d'une loi interdisant l'ingérence dans le processus électoral bolivien.

Le Tribunal suprême électoral et le Gouvernement bolivien ont tous deux adressé des lettres au Gouvernement argentin pour lui faire part de leur préoccupation à l'égard de ces déclarations. À ce jour, aucune de ces lettres n'a reçu de réponse. En l'absence de réponse de la part du Gouvernement argentin, je souhaite vous faire part officiellement de la préoccupation de mon Gouvernement concernant cette déclaration ouverte indiquant la possibilité d'une ingérence dans le processus électoral bolivien.

Le Gouvernement bolivien est tenu de protéger les droits des Boliviens de l'étranger, y compris le droit à des élections libres. Or, l'ingérence des fonctionnaires

du Gouvernement argentin soulève des doutes sur la transparence des opérations électorales boliviennes en Argentine.

Je vous remercie de l'attention que vous accorderez à cette situation préoccupante et vous prie de bien vouloir distribuer le texte de la présente lettre aux délégations des États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

La Ministre des relations extérieures
(*Signé*) Karen **Longaric Rodriguez**
